

## Marie Moret à Offroy et Cie, 12 février 1887

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation1 p. (466v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 12 février 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44621>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [12 février 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

# Description

RésuméMarie Moret signale le dépôt prochain d'un chèque de 259,15 F à l'ordre des Grands magasins du Louvre.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées[Grands magasins du Louvre](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Guise Familistère 19 février 87

Messieurs Offroy et C<sup>ie</sup>,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma  
lettre du 9<sup>me</sup>

J'envoie aujourd'hui aux Administrateurs des Grands Magasins du Louvre un chèque qui vous sera présenté ; c'est le N° 186858 ; montant de la somme : 25 francs 50 centimes.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mon entière considération

Marie Godin